



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3280

Attribution d'une subvention de 25 000 euros à la Fondation pour l'Université, sise 35 rue de Marseille à Lyon 7e, pour l'organisation des 30es Entretiens Jacques Cartier - Année 2017 - Approbation d'une convention.

Direction des Relations Internationales

Rapporteur : Mme DOGNIN-SAUZE Karine

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017
DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

PRESIDENT : M. KEPENEKIAN Georges

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2017/3280 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 25 000 EUROS A LA FONDATION POUR L'UNIVERSITE, SISE 35 RUE DE MARSEILLE A LYON 7E, POUR L'ORGANISATION DES 30ES ENTRETIENS JACQUES CARTIER - ANNEE 2017 - APPROBATION D'UNE CONVENTION. (DIRECTION DES RELATIONS INTERNATIONALES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 1992, la Ville de Lyon apporte une contribution financière aux Entretiens Jacques Cartier, qui sont organisés chaque année par l'Association « Centre Jacques Cartier ». Créé en 1984, le Centre Jacques Cartier, dont le siège est situé 26 place Bellecour à Lyon 2^e, a pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal et plus généralement, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec.

Depuis 30 ans, cette coopération très riche s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherches interuniversitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

Depuis 2016, l'Association « Centre Jacques Cartier » est constituée de deux Fondations, l'une québécoise et l'autre française, qui ont créé ensemble une association 1901 qui porte opérationnellement les activités du Centre.

La fondation française, Fondation Centre Jacques Cartier France (Fondation CJC France), est une fondation abritée par la Fondation pour l'Université de Lyon. Elle est pilotée par un comité exécutif, sous le contrôle de la Fondation pour l'Université de Lyon.

En tant que fondation abritée, la Fondation Centre Jacques Cartier France ne peut percevoir directement des subventions. C'est donc la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, qui perçoit les contributions financières.

Sur présentation du programme d'action de l'Association « Centre Jacques Cartier », les deux fondations, française et québécoise, apportent les moyens financiers à l'Association « Centre Jacques Cartier » pour la réalisation de ses missions.

L'Association Centre Jacques Cartier France développe les activités suivantes :

- la préparation et l'organisation une fois par an des Entretiens Jacques Cartier, événement emblématique du Centre depuis 1987 ;
- une activité de service tout au long de l'année, de soutien relationnel aux instances membres et aux territoires ;
- la création des communautés d'innovation entre le Québec/Montréal et Auvergne-Rhône-Alpes/Lyon sur les thématiques à enjeux stratégiques, dans le but de créer des avantages comparatifs.

Les Entretiens Jacques Cartier figurent comme un forum important de la francophonie et un espace de rencontres et de partages.

Cette manifestation participe pleinement aux enjeux pour la ville de Lyon en matière de développement urbain et contribue au rayonnement international de notre ville. Elle participe à l'attractivité du territoire par l'organisation d'un événement d'envergure internationale.

Le soutien de la Ville de Lyon à la Fondation pour l'Université de Lyon a pour objectif d'accompagner le positionnement des Entretiens Jacques Cartier comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal et le Québec.

Ces Entretiens renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre la Ville de Lyon et la Ville de Montréal, à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues canadiens à cette occasion.

Les Entretiens Jacques Cartier se tiennent deux années de suite à Lyon et la troisième année à Montréal. L'édition 2016 s'est déroulée du 21 au 23 novembre 2016 à Lyon, autour de 24 conférences et événements qui ont attiré plus de 2 200 participants, dont 294 conférenciers (universitaires, chefs d'entreprises, représentants des villes de Montréal et de Lyon, etc.). Les sujets abordés portaient principalement sur les thématiques suivantes : santé, développement des territoires, énergie, art et sciences. La mobilisation des intervenants et la qualité des thèmes de société abordés dans les différents colloques et conférences se sont confirmées à l'occasion de cette édition, qui a très positivement valorisé le potentiel de recherche des institutions de la Ville de Lyon et enrichi les échanges et expériences avec les homologues canadiens et québécois.

Par délibération n° 2016/2405 du 26 septembre 2016, une subvention de 25 000 € a été allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, pour l'organisation des 29^{es} Entretiens Jacques Cartier.

En 2017, les Entretiens Jacques Cartier, dont c'est la 30^e édition, se dérouleront à Montréal du 16 au 18 octobre, et seront fortement intégrés aux festivités entourant le 375^e anniversaire de la Ville de Montréal. Cet événement va réunir de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une vingtaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des urbanistes, sur des sujets d'actualité (résilience urbaine, villes inclusives et durables, art et culture dans la ville...) qui questionnent et intéressent les grandes villes dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

Trois événementiels se tiendront en soirée pour favoriser les échanges et les rencontres et promouvoir les collaborations entre Lyon et Montréal.

Les Entretiens Jacques Cartier présentent un intérêt local pour la ville de Lyon car ils contribuent au développement du partenariat avec la Ville de Montréal, favorisent une meilleure connaissance des bonnes pratiques montréalaises et renforcent l'expertise lyonnaise dans les domaines du développement urbain, de l'inclusion sociale, de la culture ou de l'organisation d'événementiels grand public à travers la mobilisation et la rencontre d'élus et représentants lyonnais et montréalais sur ces questions

Par ailleurs, Les Entretiens Jacques Cartier réunissent de nombreuses organisations de la société civile lyonnaise, renforçant ainsi l'image et le dynamisme de la Ville de Lyon. Cette manifestation contribue à sensibiliser les citoyens lyonnais sur les liens importants existants entre Lyon et Montréal, et sur les valeurs d'ouverture et de partage que représentent la Francophonie et son inter-culturalité.

En tant que fondation abritée, la Fondation Centre Jacques Cartier France ne peut percevoir directement des subventions. C'est donc la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante, qui va percevoir les contributions financières.

En 2017, la Ville de Lyon souhaite soutenir la Fondation pour l'Université de Lyon pour l'organisation des 30^{es} Entretiens Jacques Cartier, manifestation d'envergure qui valorise le potentiel intellectuel et de recherche des institutions lyonnaises, enrichit les échanges et les partages d'expérience.

Afin de permettre la préparation et l'organisation de ces 30^{es} Entretiens Jacques Cartier par l'Association « Centre Jacques Cartier », dont le budget prévisionnel s'élève à 487 000 €, la Ville de Lyon propose d'allouer une subvention de 25 000 € au titre de l'année 2017, à la Fondation pour l'Université de Lyon, en tant que fondation abritante.

La subvention affichée en 2017 est stable par rapport à l'année 2016 pour soutenir les nouvelles orientations du Centre Jacques Cartier qui se positionne comme un opérateur facilitateur des relations entre Lyonnais et Montréalais, du monde économique, politique et de la société civile.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1611-4 et 2121-29 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission relations internationales, économie, commerce et artisanat ;

DELIBERE

1 - Une subvention de 25 000 € est allouée à la Fondation pour l'Université de Lyon, située 210 avenue Jean Jaurès à Lyon 7^e, pour l'organisation des 30^{es} Entretiens Jacques Cartier, du 16 au 18 octobre 2017.

2 - La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et la Fondation pour l'Université est approuvée.

3 - M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4 - La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'opération ACTEURS, programme LOCAUXRI de la Direction des relations internationales (code service 11350), ligne de crédit 56164, nature 6574, fonction 048, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Karine DOGNIN-SAUZE